Image not found or type unknown

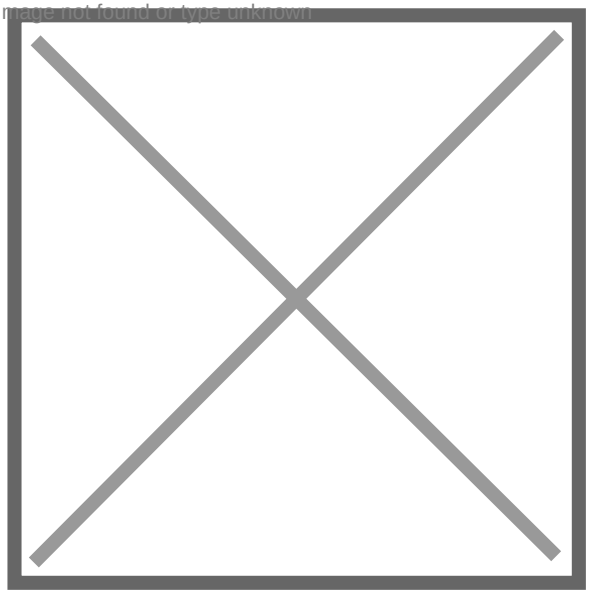

# Cheque egare par une banque

Par **poca**, le **13/02/2008** à **20:07**

bonjour,
En aout 2007, j'ai eu deux chèques de refuser pour faute de provision sur le compte:
- le premier d'un montant de 375 euros destinés au paiement de mon loyer
- le deuxième d'un montant de 20 euros celui ci pour mes parents
La banque m'a interdit bancaire, j'ai payé différents frais ( AGIO, frais de forçage, timbres amandes, ...), pour régulariser ma situation.
Et pour gagner du temps on m'a conseillé de récupérer les chèques et de les remettre directement à ma banque:
- j'ai payé en espéces ma propriétaire contre remise du chèque et je les déposer ensuite en main propre, dans une enveloppe avec un courrier à l'intérieur au nom de ma conseillère. Quelques jours j'ai voulu recommandé un chéquier mais on me dit que ma situation n'était pas régularisé car il n'avait pas eu le chéque. Ma conseillère me dit qu'elle ne l'avait pas eu, je présume qu'ils l'ont égaré.
- le deuxième, la banque où se trouve mes parents a renvoyé directement le chèque à ma banque mais celle-ci ne l'a jamais eu.
Pour le moment je suis toujours interdit bancaire, alors que ma banque m'a égaré mes deux chèques et me disent qu'il n'y a pas de solution!!!!
qu'elle recours je peux avoir?
merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés